

Le tragédien anglais Samuel Phelps vient de mourir à l'âge de soixante-douze ans. Les journaux anglais lui consacrent de sympathiques articles. Dans celui du Times, nous trouvons les curieux détails suivants :

Samuel Phelps, qu'on avait mis en apprentissage chez un typographe, apprit des rôles en cachette et parvint à débiter un soir au théâtre d'York. Edmond Kean, le grand comédien, le vit et, la représentation finie :

—Qui est ce jeune homme qui a joué Tubal, ce soir ? demanda-t-il au directeur. —C'est un nommé Samuel Phelps.

—Envoyez-le-moi. Le jeune débutant se présenta tout tremblant devant l'illustre Kean et s'attendait à une condamnation en règle. Mais Kean, lui frappant cordialement sur l'épaule, lui dit :

—Mon ami, vous avez joué bien, fort bien le rôle de Tubal. Persévérez et vous vous ferez un grand nom.

M. Phelps a persévéré et le grand nom a été fait.

Sir John A. Macdonald a eu une entrevue avec M. Lefavre, consul de France à Québec, au sujet des mesures à prendre pour que les navires canadiens soient admis en France aux mêmes conditions que les navires anglais. On abaisserait en retour les droits sur les vins français, c'est-à-dire que pour obtenir un grand avantage on ferait ce qu'on devrait faire indépendamment de toute autre considération. En effet, on devrait tout faire pour répandre l'usage du vin dans ce pays ; c'est le meilleur, le seul moyen peut-être de tuer l'alcool. Tout ce qui aura pour but de favoriser l'introduction de nos navires en France et d'étendre nos relations commerciales avec ce pays, devra être vu avec faveur dans la province de Québec.

On lit dans le Journal de l'Instruction Publique :

Nos lecteurs nous sauront probablement bon gré de leur faire connaître les marques de distinction que le gouvernement français vient d'accorder à l'hon. M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, ainsi qu'à l'hon. M. Chauveau, au Dr Meilleur et à M. Archambault, le digne surintendant des écoles catholiques de la cité de Montréal. Le jury international a décerné des médailles d'or et d'autres marques de distinction à l'Exposition scolaire de la province de Québec ; mais M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique en France, a voulu donner à ceux qui ont mis notre système scolaire dans la position qu'il occupe, une marque particulière d'estime et de distinction, ainsi que le constate la lettre suivante :

PARIS, 15 novembre 1878.

A L'HON. GÉDÉON OUMIET, D.C.L., Officier de l'Instruction publique.

MONSIEUR,

J'ai le plaisir de vous annoncer que vous venez d'être élevé au grade d'Officier de l'Instruction publique par monsieur A. Bardoux, ministre de l'Instruction publique. Je suis heureux de vous apprendre aussi que M. Chauveau et M. le Dr Meilleur ont reçu la même décoration. Enfin, votre très-humble serviteur a été fait officier d'Académie pour les services que l'on suppose charitablement qu'il a pu rendre comme membre du jury international.

Le même nombre de décorations a été accordé à la province d'Ontario ; MM. Crooks, Ryerson et Hodgins, officiers de l'Instruction publique, et M. le Dr May, mon collègue du jury, officier d'Académie.

Officier de l'Instruction publique, est le plus haut grade. La décoration consiste en palmes d'or, accompagnées de rosettes violettes. L'officier d'Académie n'a que des palmes d'argent avec un ruban violet. Je suis porteur de votre décoration, ainsi que de celles de M. Chauveau et de M. le Dr Meilleur.

Agrez, M. le surintendant, en même temps que mes félicitations cordiales, mes salutations respectueuses, et veuillez me croire, Votre très humble serviteur,

U.-E. ARCHAMBAULT.

Le correspondant montréalais de l'Événement lui écrit :

On raconte plusieurs incidents du trajet de Son Excellence d'Halifax à Montréal, et entre autres la manière habile avec laquelle le correspondant du New-York Herald a obtenu les détails les plus intimes sur le marquis et la princesse. Feignant la maladie, il a obtenu de l'hon. Dr Tupper des détails charpentés et inédits sur la politique nationale du ministre actuel. L'hon. ministre, qui est aussi médecin, s'était rendu en toute hâte auprès du malade, qui, tout en feignant des douleurs atroces, le fit asseoir à son chevet et causer. Le lendemain, quatre colonnes en petit texte apparaissaient dans le Herald, renfermant des détails tout à fait inédits et fort intéressants. Le marquis de Lorne fut lui-même pris au piège, et se rendit auprès du

malade pour lui offrir l'expression de ses plus vifs regrets. Le correspondant en profita pour faire causer Son Excellence du passé de sa famille et de ses projets au Canada.

M. Sumichrast, le président désigné du convoi de la presse, me disait hier que, dans ses vingt-cinq années de journalisme, il n'avait fait de plus beau voyage que celui qu'il venait de faire de Halifax à Montréal. Partout, me disait-il, le marquis et sa suite ont été accueillis avec le plus grand enthousiasme. Voyageant à 35 milles de l'heure, souvent à travers des régions presque désertes, on voyait, la nuit, des feux de joie, des illuminations improvisées ; le jour, des drapeaux, de la verdure, des oriflammes et mille inscriptions de bienvenue à toutes les stations de la route.

Élevé dans un milieu froid et sévère—au palais de Windsor—la princesse Louise va pouvoir, maintenant qu'elle est affranchie d'un cérémonial aussi guindé qu'inexorable, faire revivre à Ottawa les traditions charmantes et les souvenirs laissés par lady Dufferin.

D'ICI AU JOUR DE L'AN.—Les personnes qui ont quelque argent et qui seraient désireuses de l'employer pour des pelleteries, feront bien d'aller chez DUBUC, DESAUTELS & CIE. En outre du grand choix, on a résolu de vendre à n'importe quel prix, pour argent comptant, d'ici au jour de l'an : C'est aux Nos. 105 et 217, rue Notre-Dame, où le gros chien est à la porte.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

Pour acheter un casque à bon marché, il faut aller aux Nos. 615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, à l'enseigne de l'Original, chez

CHS. DESJARDINS & CIE. Montréal.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont eu magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tout importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Étoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

AVIS

Les abonnés de l'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

LE LIBRE ÉCHANGE.—Nous avons décidé de vendre au prix coûtant les (\$80,000) quatre-vingt mille piastres de pelleteries de toute espèce que nous avons en main, vu la rareté de l'argent.

CHS. DESJARDINS & CIE.

A l'Enseigne de l'Original. 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'envoient déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

MARIAGE

A St-Norbert du Cap-Chatte, comté de Gaspé, par le Rév. M. Ph. Moreault, curé, le 27 novembre dernier, M. Trévisé Côté, à Delle Mary-A. Lamontagne, fille de O. Auguste Lamontagne, 6or.

DÈCES

A Montréal, le 1er décembre courant, Maria, enfant de A.-B. Longpré, 6or., avocat, âgée de 27 mois et 2 jours.

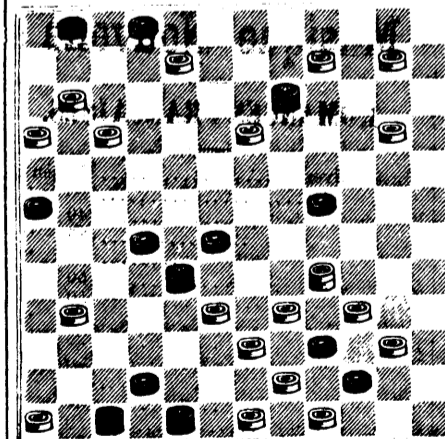
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de l'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 142

Composé par M. Edouard Vallières, Pointe-Saint-Charles, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 141

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show numbers 20-50 and 8-45, with a note '4 et gagnent.'

Solutions justes du Problème No. 141

Montréal :—P. A. Sicaud, F. X. Black, N. Charrier, J. Boyte, P. Décarau, et L. Chartier. Québec :—N. Langlois, J. Lemieux. Holyoke, Mass :—John Gadbois. Nous publions de nouveau le beau problème de M. Vallières, en ajoutant un pion blanc sur la case No. 9 au lieu d'un pion noir.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 136: MM. J. W. Shaw, J. Gauthier, S. Lafrenais, H. Paradis, M. Toupin, Montréal ; A. C. Saint-Jean ; C. A. Bivin, Saint-Hyacinthe ; N. P. Sorel ; Henry Ls. Chaperon, Malbaie ; L. O. P. Sherbrooke ; V. R. Gagnon, Z. Delaunais, Québec.

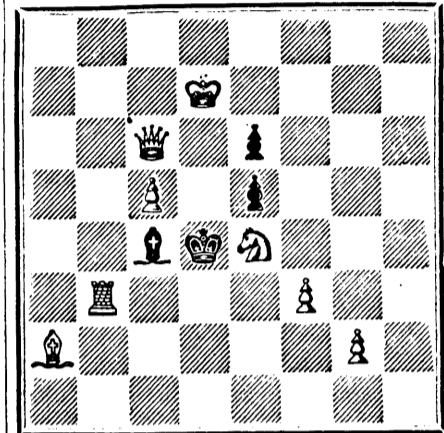
Nous commençons aujourd'hui la publication de l'alphabet sous forme de problèmes que nous continuerons à publier tous les quinze jours. Nous croyons intéresser les amateurs en leur offrant ces problèmes tout à fait intéressants par la forme et leur originalité. Nous les devons presque tous à notre infatigable et intéressant collaborateur, M. J. W. Shaw, de cette ville, si bien connu dans les cercles échiquéens anglais, américains et canadiens.

PROBLÈME No. 138.

LETTER "A."

Composé par M. E. B. COOK, Etats-Unis.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 136.

Blancs.

1 T 5e FR. 2 C fait échec et mat.

Noirs.

1 Ad libitum.

49ÈME PARTIE.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Joué par correspondance entre M. J. W. Shaw, de Montréal, et M. J. G. Foster, d'Halifax, N.-E. (Gambit de la Dame refusé.)

Blancs.

J. W. SHAW.

- 1 P 4e D
2 P 4e F D
3 P D pr P (a)
4 P 3e R
5 C 3e F D
6 P pr P
7 F 4e C, échec
8 P pr P
9 D 2e R
10 P 6e R (c)
11 D pr F
12 F pr F, échec
13 C 3e F
14 Roquent
15 D 3e R
16 D pr P, échec
17 F 5e C
18 D 3e R
19 F pr C
20 T D 1er D
21 T 7e D
22 T pr P C
23 P 3e C R
24 D 4e F

Noirs.

J. G. FOSTER.

- 1 P 4e D
2 P 4e F D
3 D pr P
4 P pr P
5 D 1er D
6 P 4e R (b)
7 F 2e D
8 F 4e F D
9 C 2e R
10 F pr P, échec
11 P pr P
12 C pr F
13 Roquent
14 C 3e F R
15 C 3e F D
16 R 1er T
17 D 3e C, échec
18 D 4e T (d)
19 P pr F (e)
20 D 5e C D
21 D 5e C R (f)
22 T 1er C R
23 D 6e T R (g)
24 T D 1er F D (h)

Et les Blancs font mat en 2 coups.

NOTES

- (a) La capture de ce Pion de préférence au Pion du Fou est recommandée par Jaenisch, l'écrivain russe.
(b) Cette avance est prématurée et entraîne la perte de ce Pion.
(c) Bien joué. Si les noirs jouent : 10 P pr P, les blancs gagnent le Fou.
(d) Si les noirs jouent : 18 D pr F C, les blancs répondent par : 19 T D 1er C, regagnant le Pion avec une meilleure position.
(e) T pr F est préférable.
(f) Les noirs n'osent plus prendre le Pion du Cavalier, car ils resteraient sans défense pour l'attaque des blancs : D 6e T.
(g) Cherchant à annuler la partie par : T pr P, échec, etc., etc.
(h) Une erreur manifeste. Cette Tour aurait dû être jouée à : F 1er R.

Décisions judiciaires concernant les journaux

- 1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.